

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 15 CHAABANE 1433 (5 JUILLET 2012)

*

I- Le conseil du gouvernement a approuvé le projet de décret et les conventions internationales suivants:

PROJET DE DECRET

- ◆ **Projet de décret n° 2-12-313 complétant le décret n° 2-85-891 du 18 rabii II 1406 (31 décembre 1985) fixant la procédure de distribution de l'aide financière accordée par l'Etat pour l'intensification de la production agricole.**

CONVENTIONS INTERNATIONALES

- 1. Convention de coopération judiciaire en matières civile et commerciale, faite à Bakou le 14 mars 2011 entre le Royaume du Maroc et la République d'Azerbaïdjan.**
 - ◆ **Projet de loi n° 69-12 portant approbation de ladite Convention.**
- 2. Convention de coopération judiciaire en matière pénale, faite à Bakou le 14 mars 2011 entre le Royaume du Maroc et la République d'Azerbaïdjan.**
 - ◆ **Projet de loi n° 70-12 portant approbation de ladite Convention.**
- 3. Convention d'extradition, faite à Bakou le 14 mars 2011 entre le Royaume du Maroc et la République d'Azerbaïdjan.**
 - ◆ **Projet de loi n° 71-12 portant approbation de ladite Convention.**

II- Le ministre de la santé a présenté un exposé sur le programme sectoriel du ministère de la santé.